

Tempilstik® 266 °F (130 °C), 269 °F (132 °C), 344 °F (173 °C), 356 °F (180 °C), 363 °F (184 °C), 750 °F (399 °C), 1300 °F (704 °C), 140 °F (60 °C), 194 °F (90 °C), 752 °F (400 °C), 1292 °F (700 °C)

LA-CO Industries, Inc.

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)
Date d'émission: 04/10/2015
Date de révision: 05/01/2016

Version: 3.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : Tempilstik® 266 °F (130 °C), 269 °F (132 °C), 344 °F (173 °C), 356 °F (180 °C), 363 °F (184 °C), 750 °F (399 °C), 1300 °F (704 °C), 140 °F (60 °C), 194 °F (90 °C), 752 °F (400 °C), 1292 °F (700 °C)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Indicateur de température

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LA-CO Industries, Inc.
1201 Pratt Boulevard
Elk Grove Village, IL. 60007-5746
Phone: (847) 956-7600
Fax: (847) 956-9885
E-mail: customer_service@laco.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 24-hour emergency: CHEMTREC- U.S. : 1-800-424-9300 International: +1-703-527-3887

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément à la norme général harmonisé

Skin Irrit. 2 H315
Eye Irrit. 2A H319
STOT SE 3 H335

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS-US

Pictogrammes de danger (GHS-US) :



GHS07

Mention d'avertissement (GHS-US) :

Attention

Mentions de danger (GHS-US) :

H315 - Provoque une irritation cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence (GHS-US) :

P261 - Éviter de respirer les poussières, fumées
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des gants de protection
P302+P352 - Si sur la peau: laver abondamment à l'eau de l'eau
P304+P340 - En cas d'inhalation: Transporter la personne à l'air frais et garder confortablement respirer
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P312 - Appeler un médecin en cas de malaise
P321 - Traitement spécifique (voir Premiers secours sur cette étiquette)
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

Tempilstik® 266 °F (130 °C), 269 °F (132 °C), 344 °F (173 °C), 356 °F (180 °C), 363 °F (184 °C), 750 °F (399 °C), 1300 °F (704 °C), 140 °F (60 °C), 194 °F (90 °C), 752 °F (400 °C), 1292 °F (700 °C)

Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser
P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
P405 - Garder sous clef
P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale et nationale une installation de collecte des déchets autorisée

2.3. Autres dangers

2.4 Toxicité aiguë inconnue (GHS US)

5.84 pourcent du mélange se compose d'un ou de plusieurs éléments d'une toxicité sévère inconnue (Oral)
5.84 pourcent du mélange se compose d'un ou de plusieurs éléments d'une toxicité sévère inconnue (Dermal)
5.84 pourcent du mélange se compose d'un ou de plusieurs éléments d'une toxicité sévère inconnue (Inhalation (Dust/Mist))

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	% (w/w)	Classification GHS-US
hymecromone	(n° CAS) 90-33-5	85.26 : 344 °F 90.79 : 356 °F 82.99 : 363 °F	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 STOT SE 3, H335
salicylanilide	(n° CAS) 87-17-2	89.87 : 266 °F 82.65 : 269 °F	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 STOT SE 3, H335
dilithium molybdate	(n° CAS) 13568-40-6	30.9 : 750 °F, 752 °F 70.4 : 1300 °F, 1292 °F	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 STOT SE 3, H335
butyl 4-hydroxybenzoate	(n° CAS) 94-26-8	82.79 – 83.63 : 140 °F	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 STOT SE 3, H335
benzil	(n° CAS) 134-81-6	81.6 194 °F	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 STOT SE 3, H335
potassium molybdate	(n° CAS) 13446-49-6	21.21 : 750 °F, 752 °F	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 STOT SE 3, H335
Iron oxide red	(n° CAS) 1309-37-1	1.69 : 266 °F 0.11 : 750 °F, 752 °F 0.01 : 1300 °F, 1292 °F	Aquatic Chronic 2, H411
lithium carbonate	(n° CAS) 554-13-2	1.2 : 750 °F, 752 °F 0.71 : 1300 °F, 1292 °F	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Irrit. 2A, H319

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée.

Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

Tempilstik® 266 °F (130 °C), 269 °F (132 °C), 344 °F (173 °C), 356 °F (180 °C), 363 °F (184 °C), 750 °F (399 °C), 1300 °F (704 °C), 140 °F (60 °C), 194 °F (90 °C), 752 °F (400 °C), 1292 °F (700 °C)

Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Sable. Eau pulvérisée.
Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Aucun danger d'incendie ou d'explosion spécifique. La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nocives.
Réactivité : Aucune réaction dangereuse connue.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Toujours se rapprocher déversements ou d'incendies contre le vent / montée. Empêcher ou limiter la formation et la dispersion de poussières.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Gants imperméables aux poussières.
Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Gants imperméables aux poussières.
Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Éviter de générer de la poussière. Contenir et récolter comme tout solide.
Procédés de nettoyage : Réduire à un minimum la production de poussières. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres sections

Section 13: informations sur l'élimination. Section 7: la manipulation. Section 8: équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter de respirer les poussières, fumées. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Produits incompatibles : Oxydants forts. Bases fortes.
Interdictions de stockage en commun : Tenir à l'écart des matières incompatibles.
Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Tempilstik® 266 °F (130 °C), 269 °F (132 °C), 344 °F (173 °C), 356 °F (180 °C), 363 °F (184 °C), 750 °F (399 °C), 1300 °F (704 °C), 140 °F (60 °C), 194 °F (90 °C), 752 °F (400 °C), 1292 °F (700 °C)

Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Indicateur de température.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Tempilstik® 266 °F (130 °C), 269 °F (132 °C), 344 °F (173 °C), 356 °F (180 °C), 363 °F (184 °C), 750 °F (399 °C), 1300 °F (704 °C), 140 °F (60 °C), 194 °F (90 °C), 752 °F (400 °C), 1292 °F (700 °C)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
salicylanilide (87-17-2)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
Iron oxide red (1309-37-1)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	5 mg/m ³
ACGIH	Remarque (ACGIH)	Pneumoconiosis
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	10 mg/m ³
Canada (Québec)	VEMP (mg/m ³)	5 mg/m ³ (Fer, trioxyde de, fumées et poussières (exprimée en Fe)) 10 mg/m ³ (Rouge)
hymecromone (90-33-5)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
potassium molybdate (13446-49-6)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
dilithium molybdate (13568-40-6)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
lithium carbonate (554-13-2)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
butyl 4-hydroxybenzoate (94-26-8)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
benzil (134-81-6)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Évitez la dispersion des poussières dans l'air (c'est à dire, la compensation des surfaces de la poussière avec de l'air comprimé). Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Équipement de protection individuelle	: Éviter toute exposition inutile.
Protection des mains	: Porter des gants imperméables aux poussières.
Protection oculaire	: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
Protection des voies respiratoires	: Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Utilisez respirateur purificateur d'air équipé de cartouches de filtrage particulière.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide

Tempilstik® 266 °F (130 °C), 269 °F (132 °C), 344 °F (173 °C), 356 °F (180 °C), 363 °F (184 °C), 750 °F (399 °C), 1300 °F (704 °C), 140 °F (60 °C), 194 °F (90 °C), 752 °F (400 °C), 1292 °F (700 °C)

Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

Apparence	: Un marqueur de crayon comme solide.
Couleur	: Variable.
Odeur	: inodore.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV : 0 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart des matières incompatibles. Empêcher ou limiter la formation et la dispersion de poussières.

10.5. Matières incompatibles

Bases fortes. Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique génère : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

salicylanilide (87-17-2)	
DL50 orale rat	2400 mg/kg
ATE CLP (voie orale)	2400.000 mg/kg de poids corporel
Iron oxide red (1309-37-1)	
DL50 orale rat	> 10000 mg/kg
hymecromone (90-33-5)	
DL50 orale rat	3850 mg/kg
ATE CLP (voie orale)	3850.000 mg/kg de poids corporel

Tempilstik® 266 °F (130 °C), 269 °F (132 °C), 344 °F (173 °C), 356 °F (180 °C), 363 °F (184 °C), 750 °F (399 °C), 1300 °F (704 °C), 140 °F (60 °C), 194 °F (90 °C), 752 °F (400 °C), 1292 °F (700 °C)

Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

lithium carbonate (554-13-2)	
DL50 orale rat	525 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 3000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 2 mg/l/4h
ATE CLP (voie orale)	525.000 mg/kg de poids corporel

butyl 4-hydroxybenzoate (94-26-8)	
DL50 orale rat	13200 mg/kg
ATE CLP (voie orale)	13200.000 mg/kg de poids corporel

benzil (134-81-6)	
DL50 orale rat	> 3000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé

Iron oxide red (1309-37-1)	
Groupe IARC	3 - Non classable
National Toxicology Program (NTP) Status	Non repris dans classe de carcinogénicité

Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	
Symptômes/lésions après inhalation	: Peut irriter les voies respiratoires.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Voies d'exposition probables	: Inhalation;Contact avec la peau et les yeux

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Iron oxide red (1309-37-1)	
CE50 Daphnie 1	> 100 mg/l

lithium carbonate (554-13-2)	
CL50 poisson 1	30.3 mg/l 96 h
CE50 Daphnie 1	33.2 mg/l 48 h

12.2. Persistance et dégradabilité
Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation
Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol
Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes
Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Recommandations pour l'élimination des déchets	: Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Tempilstik® 266 °F (130 °C), 269 °F (132 °C), 344 °F (173 °C), 356 °F (180 °C), 363 °F (184 °C), 750 °F (399 °C), 1300 °F (704 °C), 140 °F (60 °C), 194 °F (90 °C), 752 °F (400 °C), 1292 °F (700 °C)

Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences du DOT and TDG

Non réglementé pour le transport

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) :

Transport maritime

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) :

Transport aérien

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) :

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations États-Unis

salicylanilide (87-17-2)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

Iron oxide red (1309-37-1)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

hymecromone (90-33-5)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

potassium molybdate (13446-49-6)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

dilithium molybdate (13568-40-6)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

lithium carbonate (554-13-2)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

Loi SARA Section 313, États-Unis –
Déclaration des émissions

0 %

butyl 4-hydroxybenzoate (94-26-8)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

benzil (134-81-6)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

15.2. Réglementations internationales

CANADA

salicylanilide (87-17-2)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances)

Iron oxide red (1309-37-1)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances)

hymecromone (90-33-5)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances)

potassium molybdate (13446-49-6)

Listed on Non-Domestic Substances List (NDSL)

dilithium molybdate (13568-40-6)

Listed on Non-Domestic Substances List (NDSL)

lithium carbonate (554-13-2)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances)

butyl 4-hydroxybenzoate (94-26-8)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances)

benzil (134-81-6)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances)

Tempilstik® 266 °F (130 °C), 269 °F (132 °C), 344 °F (173 °C), 356 °F (180 °C), 363 °F (184 °C), 750 °F (399 °C), 1300 °F (704 °C), 140 °F (60 °C), 194 °F (90 °C), 752 °F (400 °C), 1292 °F (700 °C)

Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

Réglementations UE

salicylanilide (87-17-2)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

Iron oxide red (1309-37-1)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

hymecromone (90-33-5)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

potassium molybdate (13446-49-6)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

dilithium molybdate (13568-40-6)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

lithium carbonate (554-13-2)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

butyl 4-hydroxybenzoate (94-26-8)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

benzil (134-81-6)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

Directives nationales

Tempilstik® 266 °F (130 °C), 269 °F (132 °C), 344 °F (173 °C), 356 °F (180 °C), 363 °F (184 °C), 750 °F (399 °C), 1300 °F (704 °C), 140 °F (60 °C), 194 °F (90 °C), 752 °F (400 °C), 1292 °F (700 °C)

Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire CEE inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

Tous les ingrédients sont répertoriés dans les Toxic Substances Control Act (TSCA)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la liste intérieure des substances (DSL) ou non-Liste intérieure des substances (LES)

15.3. Les réglementations américaines

lithium carbonate (554-13-2)

USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérigènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	No significance risk level (NSRL)
Oui	Non	Non	Non	

Iron oxide red (1309-37-1)

U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List
U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

lithium carbonate (554-13-2)

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement

: Ajouté. Produit.

Sources des données

: Agence européenne des produits chimiques (ECHA) C & L base de données d'inventaire. Consulté à <http://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/cl-inventory-database>.
Kristen Forsberg et S.Z. Mansdorf, "Guide de sélection rapide pour vêtements de protection chimique", cinquième édition.
National Fire Protection Association. Guide de protection incendie de matières dangereuses; 10e édition.
OSHA 29 CFR 1910.1200 Hazard Communication Standard.
RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 Décembre 2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548 / CEE et 1999/45 / CE et modifiant le règlement (CE) n ° 1907/2006.
TSCA inventaire des substances chimiques. Consulté à <http://www.epa.gov/oppt/existingchemicals/pubs/tscainventory/howto.html>

Tempilstik® 266 °F (130 °C), 269 °F (132 °C), 344 °F (173 °C), 356 °F (180 °C), 363 °F (184 °C), 750 °F (399 °C), 1300 °F (704 °C), 140 °F (60 °C), 194 °F (90 °C), 752 °F (400 °C), 1292 °F (700 °C)

Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

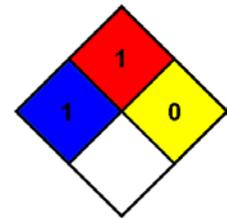
Abréviations et acronymes : ACGIH (American Conference of Government hygiénistes industriels).
ATE: estimation de toxicité aiguë. CAS (Chemical Abstracts Service) nombre.
CLP: Classification, Etiquetage, Emballage.
CE50: concentration environnementale associée à une réponse de 50% de la population d'essai.
SGH: Système général harmonisé (de classification et d'étiquetage des produits chimiques).
LD50: Dose létale pour 50% de la population d'essai.
PBT: substances persistantes, bioaccumulables, toxiques.
TSCA: Toxic Substances Control Act.

Autres informations : Aucun(e).

Danger pour la santé NFPA : 1 - L'exposition peut provoquer une irritation, mais seulement des blessures légères résiduelle, même si aucun traitement n'est donné.

Danger d'incendie NFPA : 1 - Doit être préchauffé avant que l'allumage ne puisse se produire.

Réactivité NFPA : 0 - Normalement stable, même dans des conditions d'exposition au feu, et pas réactif à l'eau.



Textes complet des phrases H:

H302	Nocif en cas d'ingestion
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

SDS Prepared by: The Redstone Group, LLC
6077 Frantz Rd.
Suite 206
Dublin, OH USA 43016
T 614-923-7472
www.redstonegrp.com

LACO NA GHS SDS French

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit